

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dunkerque, le 12 mars 2019

## FAITES VOTRE THÈSE SUR LE LITTORAL NORD-PAS DE CALAIS

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO), rassemblant les Agglomérations de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer, qui sont également les quatre sites de Recherche et d'Enseignement de l'Université du Littoral Côte d'Opale, ainsi que les Communautés de Communes et d'agglomération de la Région d'Audruicq, de Desvres-Samer, de la Terre des 2 Caps, des 2 Baies en Montreuillois, de Lumbres, du Pays d'Opale et des Hauts de Flandres, propose un dispositif de financement de 6 demi-allocations de recherche d'une durée de 3 ans.

Il vise un double objectif...

- Renforcer le potentiel de Recherche de l'Université du Littoral Côte d'Opale
- Favoriser la compétitivité et le rayonnement de la zone littorale par une ouverture de la recherche vers le monde économique et son implication sur des problématiques de développement du littoral.

Une attention particulière est réservée aux projets s'inscrivant tant dans le cadre des pôles de compétitivité (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable, Filière produits aquatiques, UP-TEX et I-Trans) que dans les filières d'excellence que l'ULCO entend développer (Energie, froid et environnement industriel, halieutique, agroalimentaire, entrepreneuriat et création d'entreprise, Imagerie, Informatique, logistique, Matériaux à usages domestiques, Urbanisme, développement durable, développement portuaire et tourisme.)

.... et il a une ambition : accueillir des compétences.

Il s'agit d'attirer vers les laboratoires de l'Université du Littoral Côte d'Opale des doctorants extérieurs et étrangers qui ont un parcours académique exemplaire et un projet présentant un intérêt scientifique marqué par les problématiques de la zone littorale.

Ces allocations doivent permettre également de favoriser l'accès au doctorat d'étudiants originaires du littoral Côte d'Opale ou ayant effectué leur Master à l'Université du Littoral Côte d'Opale et qui, pour des raisons sociales, ne peuvent poursuivre leurs études jusqu'au doctorat.

Les dossiers de candidature sont à déposer par le directeur de laboratoire par voie électronique avant le 29 mars 2019 à :

**Université du Littoral Côte d'Opale**  
**Direction de la Recherche et de la Valorisation**  
**[secretariat.recherche@univ-littoral.fr](mailto:secretariat.recherche@univ-littoral.fr)**

Renseignements :

Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'ULCO  
+33 (0)3 28 23 73 24 [secretariat.recherche@univ-littoral.fr](mailto:secretariat.recherche@univ-littoral.fr)  
Site Internet : [www.univ-littoral.fr](http://www.univ-littoral.fr)

SERVICE COMMUNICATION

Caroline CORDIER

1, Place de l'Yser - B.P. 71022 - 59375 Dunkerque Cedex

Tél : 03 28 23 73 59 - Fax : 03 28 23 73 31 - [communication@univ-littoral.fr](mailto:communication@univ-littoral.fr)